

Département du Rhône – 69

COMMUNE DE LETRA

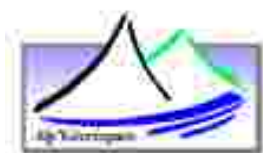
PLAN LOCAL D'URBANISME



ANNEXE 4: RISQUES GEOLOGIQUES

Note de présentation du BET Alp'Géorisques

Révision prescrite le :	10 Décembre 2001
Arrêtée le :	21 Décembre 2009
Approuvée le :	14 Mars 2011
Exécutoire à compter du:	



Préambule

Une étude intitulée « *Cartographie des instabilités et aptitudes à l'aménagement sur le département du Rhône (hors Communauté Urbaine de Lyon)* » a été réalisée par la DDE et le CETE en 1989.

Une cartographie établie à l'échelle 1/50 000, apparaissant dans le porter à connaissance et le rapport de présentation du PLU, a recensé sur la commune, des risques géologiques faibles à moyens :

Deux secteurs sont distingués dans l'étude :

- Le bourg dans un secteur à risque moyen, pour lequel les aménagements réalisés nécessiteront des précautions particulières.
- Le reste du territoire communal, est concerné par des risques faibles. Il s'agit essentiellement des secteurs du Merlier, Au Guillon, Le Roche, Chez le Bois, Le Badier, Sornel, Chavany, Le Philippe, Lachal, Le Néanne, Au Pont, Crevel, La Gabaudière, Les Verchères, Le Vaillant, Chatillatard, Bagny et le Doury, qui nécessiteront des précautions modérées en cas d'aménagement.

Afin de déterminer les prescriptions éventuelles sur l'ensemble de ces secteurs, la collectivité a engagé des études en 2005, par le BET Hydrogéotechnique, complétées en 2008 par celles du BET Alp'géorisques.

L'enveloppe de **l'étude de aléas de versant** est reprise en hachure sur le plan de zonage du PLU. Pour des raisons de lisibilité, il conviendra de se reporter à l'annexe 4-3 au plan de zonage et aux dispositions générales du règlement (chapitre 10) pour tout projet d'aménagement ou de constructions.

Le tableau de synthèse suivant regroupe les préconisations opposables.
Il est joint aux dispositions générales du règlement du PLU.

Aléas	Faible	Moyen	Fort
Ravinements et Ruissellements sur versant			
	V1	V2	V3
Secteurs	L'ensemble du territoire		Les axes découlements des rus, ruisseaux et certaines voiries
Classement PLU	Zones As, Aa, N, Nr3,	Zones Ua, Aa, As, Ue, Nh	Zones Ui, Aa, As, N, Nh, Nr3
Prescriptions	Construction autorisée sans condition	- En zones U et Nh, traitement préventif de type individuel ou collectif (mise en séparatif des eaux pluviales avec bassin d'orage, maintien de zone perméable à la parcelle ...) - En zones A, bassin d'orage, maintien de zone en prairie humide...	- Secteurs Inconstructibles. - Les axes d'écoulement classés V3 suivent les voiries en zones U, Ui et Nh et n'affectent pas la constructibilité des parcelles. - Les aménagements à prévoir sont les mêmes que les zones V1 et V2.

Aléas	Faible	Moyen	Fort
Mouvements de terrain			
Glissement de terrain	G1	G2	G3
Secteurs	Les abords de ruisseaux : la Grenouillère, Montillat, Labonnaire, Goutte Martin, Combe Guien, les Hiversins, sous le Merlier, Au Farginet, En Combe, Le Philippe, Chez Petit, Doury, Les Oncins, Crêt de Tiers, Font Berou, Crêt de Aux Cotes, Au Plat, Aux Combes Tiers, Le Petit Paris, Le Néanne, Pralong, Les Hebrons, Au Pont, Les Chambardes	Les Hebrons, Pralongs, Les Prelles	La Néanne
Classement PLU	Zones Ua, Aa, As, N, Nh, Nr3	Zones As et N	Zone As
Prescriptions	Secteurs constructibles, avec adaptation du projet aux contraintes géotechniques : - Maîtrise des Rejets d'eaux usées, d'eaux pluviales et de drainage dans le réseau ou exutoire superficiel. - Affouillement et exhaussement autorisés sous réserve de ne pas aggraver le risque d'instabilité.	Ces Secteurs sont non urbanisés. Mêmes prescriptions qu'en G1	Ce secteur est non construit.
Chute de pierre et de blocs	P1	P2	P3
Secteurs	Le Crevel et RD 385		aucun
Classement PLU	Zones N, As	Zones N et Nr3	
Prescriptions	- Secteurs non construits et Inconstructibles	- Secteurs non construits et Inconstructibles	

Des principes constructifs complémentaires ont été élaborés par le BET.

Ils sont donnés à titre indicatif dans la note de présentation et ne sont pas applicables dans le cadre du PLU.